

## INTRODUCTION

### CONTEXTE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

1. C'est le caractère opposé des deux personnages qui confère à la présente correspondance une note toute particulière. Malgré les différences de leurs personnalités et aussi de leurs intérêts scientifiques, et peut-être précisément à cause de ces différences, Gaston Paris (1839-1903) et Hugo Schuchardt (1842-1927) sont restés en contact épistolaire respectueux et chaleureux, avec des phases d'intensité certes variables, tout au long de leur vie académique, jusqu'à la mort subite de G. Paris en 1903.

2. H. Schuchardt et G. Paris, de trois ans son aîné, ont fait connaissance à Vevey, le 9 septembre 1867, lors d'une rencontre organisée par Charles Morel<sup>1</sup>, ainsi que le relate Schuchardt quatre jours plus tard dans une lettre à Reinhold Köhler:

Ich nahm an der Sitzung der Société de l'histoire de la Suisse romande Theil, die vor 8 Tagen in dem Gerichtssaal des alterthümlichen Schlosses von Nyon Statt hatte. Beim Mittagsessen saß ich neben Chs Morel, Mitredakteur der Revue critique, dessen Bekanntschaft ich gemacht hatte. Einige Tage später lud er mich nach Vevey ein, wohin er von Clarens<sup>2</sup> auch Gaston Paris citirt hatte. Der letztere ist während des Friedenskongresses<sup>3</sup> 2 Tage in Genf gewesen, von denen ich den gestrigen mit ihm zugebracht habe. Wir tranken den Frühshoppen zusammen, dinnerten, fuhren im Kahn, wobei ich ein wenig Seekrankheit bekam, soupirten, besuchten das Casino, worauf er mich noch gegen Mitternacht zu Hause brachte.

1. Charles Morel et G. Paris s'étaient liés d'amitié à Bonn, en 1856/57, et lancèrent en 1863, avec Paul Meyer et Hermann Zotenberg, la *Revue critique d'histoire et de littérature* (voir Bähler 2004, 122). Les références bibliographiques abrégées renvoient à la «Bibliographie» en fin d'ouvrage.

2. G. Paris avait noté dans son *Curriculum vitae*: «1867, août, Voyage en Suisse (Clarens)» (cité dans Bähler 2004, 665).

3. Il s'agit du congrès fondateur de la «Ligue pour la paix et la liberté», qui rassemblait différents courants idéologiques et se voulait une école d'esprit civique dont l'objectif était la création des États-Unis d'Europe.

Dies alles unter den vertraulichsten Gesprächen über Wissenschaft, Politik u.s.w. Er scheint mir in wissenschaftlicher Beziehung sehr tüchtig zu sein (ich habe bisher auf das, was er geschrieben, nicht sonderlich geachtet) und hat auf mich überhaupt einen so angenehmen Eindruck gemacht, wie seit langer Zeit Niemand, trotzdem daß unsere Ansichten in Allem, mit Ausnahme der Wissenschaft, fast diametral entgegengesetzt sind. Als wir gestern Nacht über die Brücken der Rhone lustwandelten, wurde er von diesem Fluß außerordentlich gefesselt und über das Geländer gebeugt, murmelte er: Halb zog sie ihn, halb sank er hin<sup>4</sup>.

Quelque 17 mois plus tard, le 5 février 1869, lors d'un séjour d'un an et demi à Rome, Schuchardt reprend contact avec G. Paris, lui demandant des renseignements sur un certain nombre de textes et manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale (l. 1<sup>5</sup>).

3. Ce n'est qu'à l'automne 1871, pourtant, une fois la guerre franco-prussienne terminée que l'échange reprend et s'installe durablement. Juste avant la guerre, Schuchardt a dû envoyer à G. Paris sa thèse d'habilitation, *Über einige Fälle bedingten Lautwandels im Churwälischen*, soutenue à l'université de Leipzig, en 1870. À la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre 1871, G. Paris, qui se souvient vaguement d'avoir manqué à un service demandé par Schuchardt, prend la plume pour faire l'éloge de l'ouvrage mentionné, et revient brièvement sur les effets produits par la guerre et la Commune, qu'il n'avait suivie que de loin, depuis la Suisse et la Champagne (son père s'étant retiré à Avenay, dans la maison natale de G. Paris)<sup>6</sup>:

Puis est arrivée la guerre, qui nous a tous fait vivre pendant des mois dans un monde bien différent du vôtre; puis, pour nous, des désastres plus grands encore, des émotions plus violentes. Enfin on commence à respirer, sinon à remuer; on s'aperçoit qu'on n'est pourtant pas mort, mais on n'ose pas trop se tâter, de peur de s'apercevoir qu'on est plus cassé qu'on ne le croit. Mais on éprouve le besoin d'allonger un peu ses mains de côté et d'autre et de chercher celles qu'on avait jadis plaisir à serrer. Voilà comment je vous écris, et vous me ferez un vrai plaisir si vous me répondez et si vous m'assurez surtout que vous m'avez conservé les sentiments amicaux que vous vouliez bien avoir pour moi. (l. 3)

4. J. W. Goethe, «Der Fischer». – Pour la lettre, voir «Hugo Schuchardt an Reinhold Köhler (021-S.47-50). Genf, 13. 09. 1867», Hausmann (2019d).

5. L'abréviation l. suivie d'un chiffre renvoie à la numérotation des lettres dans la présente édition.

6. Bähler (2015, 61-2), lettre de G. Paris à Karl Bartsch, datée du 27 juin 1871.

Sentant le besoin et la nécessité de renouer les contacts avec les collègues allemands, G. Paris invite Schuchardt à collaborer à la *Romania*, qu'il avait co-fondée avec P. Meyer juste avant la guerre, mais dont le premier numéro ne paraîtra qu'en janvier 1872.

4. C'est au cours de la première année de l'après-guerre que la carrière de G. Paris prend son envol: tout en continuant à enseigner à l'École pratique des Hautes Études, où il avait été appelé dès sa création en 1868 comme répétiteur, puis comme directeur d'études des conférences des langues romanes, il prend définitivement la succession de son père Paulin Paris au Collège de France, dans la chaire de «Langue et littérature françaises du moyen âge», après l'avoir remplacé déjà à quatre reprises depuis 1866/67. La carrière universitaire de Schuchardt commencera véritablement en 1873, année où il sera nommé professeur de philologie romane à l'université de Halle, qu'il quittera en 1876 pour une chaire avec le même intitulé à l'université de Graz qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite en 1900<sup>7</sup>.

5. Plusieurs éléments dans leurs formations respectives rapprochent G. Paris et Schuchardt.

G. Paris avait passé l'année universitaire 1856/57 à Bonn, où, sans y étudier véritablement la philologie romane, il avait fait la connaissance de Friedrich Diez, chez qui il assistait à un *privatissimum* sur *La Gerusalemme liberata*. Il passait une deuxième année universitaire à Göttingue, en 1857/58, en y suivant des cours de philologie classique et allemande, entre autres chez Ernst Curtius. À son retour en France, il entra à l'École des chartes et commença en même temps des études de droit, ce qui n'avait rien d'inhabituel à l'époque. Il sortit de l'École des chartes en 1862, avec une thèse d'archiviste-paléographe intitulée *Étude sur le rôle de l'accent latin* et soutint, la même année, sa thèse de droit *De tutela/De la tutelle*. Trois ans après, parut sa thèse de doctorat, la magistrale *Histoire poétique de Charlemagne* (1865), couronnée du prix Gobert, ainsi que sa thèse latine consacrée au *Pseudo-Turpin* (1865). Toujours en 1865, il fonda la *Revue critique d'histoire et de littérature* avec Hermann Zotenberg, Paul Meyer et Charles Morel, un organe réservé à des comptes rendus.

7. Pour des informations plus détaillées sur la vie des deux savants on se reportera respectivement à Bähler 2004, et au site du Hugo Schuchardt Archiv (HSA), créé et géré par Bernhard Hurch, <http://schuchardt.uni-graz.at>.

Schuchardt quant à lui avait commencé des études de droit à Iéna, en 1859, mais dès le semestre d'été 1860, il changea d'orientation et se tourna exclusivement vers la philologie. Toujours à Iéna, il suivit des cours entre autres chez August Schleicher. À partir de 1861, il poursuivit ses études de l'antiquité et de philologie classique à l'université de Bonn, notamment chez Anton Heinrich Springer, Otto Jahn et Friedrich Ritschl, sous la direction duquel il rédigeait sa thèse; Friedrich Diez n'entra en scène que lors de la soutenance, en 1864, en tant que second examinateur. La thèse, rédigée en latin, *De sermonis Romani plebei vocalibus*, parut en allemand sous le titre *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, en trois volumes (1866–1868). Les deux premiers obtinrent la mention «très-honorables» de la commission du prix Volney 1867.

Les deux jeunes philologues ont donc d'emblée proposé des thèses de doctorat qui feront date, le premier dans le domaine de l'histoire de la littérature médiévale, le deuxième dans celui de la linguistique historique. Les deux sont passés par Bonn, où ils ont fait la connaissance de Diez dont l'œuvre fondatrice *Grammatik der Romanischen Sprachen* avait frayé le chemin de la philologie romane moderne, sans qu'ils aient pour autant été ses élèves au sens strict du terme.

6. Lors de leur première rencontre à Vevey, en septembre 1867, ni l'un ni l'autre n'avaient d'emploi fixe: le premier, qui se trouvait dans une situation financière souvent précaire, avait remplacé une première fois son père au Collège de France, pendant l'année universitaire 1866/1867, et allait dispenser, à partir de l'automne 1867, précisément, un enseignement de grammaire historique de la langue française dans le cadre des cours publics libres de la rue Gerson dont sortira, en juillet 1868, l'École pratique des Hautes Études; le second passait des séjours d'études financés par son père, qui le poussa dans la voie académique, d'abord à Genève, puis à Rome, où il s'occupait surtout de paléographie et de dialectologie – il s'intéressait notamment au romanesco –, tout en apprenant la langue italienne. L'entrée définitive en carrière se fit pour les deux sans beaucoup d'enthousiasme. Ce qui déplaît à Schuchardt, ce sont les contraintes institutionnelles. Le 5 février 1869 il écrit à G. Paris:

Encore peu de semaines et je dirai un adieu douloureux à la ville éternelle. Me pliant à la volonté paternelle, j'entrerai dans la carrière académique (probablement comme 'Privatdozent' à Leipzig). Comme ce sera embêtant cette vie de professeur d'université! Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir passer quelque temps à Paris; je connais mes goûts et je suis persuadé que je m'y plairais à merveille. N'y serait-il pas quelque petit emploi pour moi? (l. 1)

La réponse de G. Paris du 24 février 1869 n'est guère plus gaie, et c'est jusqu'à la matière qui s'en voit entachée:

La philologie elle-même, – *horresco referens!* – ne m'inspire plus qu'une sympathie calme et telle qu'on doit l'éprouver dans l'état de mariage. Ce qu'il y a de pis, c'est que je n'ai même pas envie de lui faire des infidélités. Je ne m'amuse guère, et je suis fort ravi d'entendre le son toujours gai et cordial de votre voix. (l. 2)

Au-delà de leur contenu topique, on aurait tort de voir dans de telles déclarations de la pure coquetterie. G. Paris avouera à plusieurs reprises tout au long de sa vie un certain manque d'entrain, ce qui ne l'empêchera pas de – ou dirions-nous: ce qui le poussera à? – faire une grande carrière institutionnelle, gravissant tous les échelons, jusqu'à l'Académie française. La phobie institutionnelle de Schuchardt est tout aussi vraie, et semble le prédisposer d'emblée à travailler depuis les marges des pratiques officielles.

7. Malgré les invitations fréquentes qu'envoie G. Paris, de nature plutôt sédentaire, au grand voyageur que fut Schuchardt de venir lui rendre visite à Paris, à La Londe-les-Maures, où la famille de sa première femme, Marie Delaroche-Vernet, possédait le château de La Cheylane, au Pouliguen, à la Villa Bormettes, également en possession des Delaroche-Vernet, et, surtout, au château de Cerisy-la-Salle, dont il était devenu propriétaire par son deuxième mariage, en 1891, avec la veuve de Charles Savary, Marguerite Mahou, il n'y eut, après celle de 1867, que deux autres rencontres personnelles: au printemps 1874, à Paris, et en juin 1888, en Italie, à l'occasion du 800<sup>e</sup> anniversaire de l'université de Bologne. Un autre rendez-vous, prévu à La Cheylane en avril 1887, fut annulé au dernier moment, et fait l'objet d'un long chassé-croisé de missives dans cette correspondance (l. 69-80). Le contact entre les deux hommes fut donc avant tout de nature épistolaire.

## CARACTÉRISATION GLOBALE DE LA CORRESPONDANCE

1. Les langues principales de la correspondance sont le français et l'allemand. Toutes les missives de G. Paris rassemblées ici sont rédigées en français. Quant à Schuchardt, il écrit principalement en français, mais, selon son humeur du moment, son état de santé ou l'objet de la discussion, il se sert également de l'allemand, et, à deux reprises, lors d'un séjour à Palerme, il écrit en italien (l. 167 et l. 169). Sa mère, Malvine, était issue de la famille Bridel-Brideri, originaire de la Suisse romande, ce qui fait que Schuchardt

avait été en contact avec l'idiome français dès sa prime enfance, même s'il communiquait en allemand avec sa mère. De manière générale, il se plaisait à écrire à ses correspondants, si possible, dans leur langue respective. G. Paris ne s'est pas livré à cet exercice, son allemand actif, en l'occurrence, ne lui suffisant certainement pas à s'exprimer avec l'aisance voulue et la précision requise dans des missives qui traitaient non seulement d'affaires personnelles, mais de problèmes scientifiques et éditoriaux souvent pointus. La différence entre les deux savants en ce qui concerne leurs pratiques langagières épistolaires se révèle symptomatique: Schuchardt n'arrête pas, tout au long de sa vie, d'apprendre de nouvelles langues – au français et à l'italien, il ajoutera l'espagnol, le portugais, le roumain, l'anglais, le danois, le hollandais, le suédois, le russe, le catalan, l'occitan, le cymrique, le hongrois, le basque, le géorgien et l'arabe – et s'efforce de les parler et écrire ; G. Paris quant à lui comprend de nombreux idiomes – toutes les langues romanes, bien sûr, mais également l'anglais et le russe, qu'il avait appris en 1856, lors d'un séjour de trois mois à Saint-Pétersbourg et à Moscou, auprès de ces deux sœurs aînées mariées à des négociants installés en Russie –, sans pour autant les pratiquer beaucoup ni à l'oral ni à l'écrit. Cette différence semble refléter les intérêts scientifiques respectifs des deux savants, poussés l'un vers la connaissance des langues vivantes, l'autre vers celle de langues confinées dans des documents (littéraires) historiques, l'ancien français avant tout.

2. L'échange épistolaire entre les deux savants s'étend sur 34 ans, du 5 février 1869 à la fin de janvier 1903. 181 missives nous sont connues: 98 de G. Paris à Schuchardt et 83 de Schuchardt à G. Paris. La différence quantitative des lettres et cartes postales des deux correspondants n'est pas tant due à leur assiduité respective, qu'à un souci d'archivage plus méticuleux chez Schuchardt que chez G. Paris. Schuchardt avait conservé systématiquement non seulement les missives qu'il avait reçues à Graz, mais aussi celles qui lui étaient parvenues dans les phases antérieures de sa vie, à Gotha, Rome, Leipzig et Halle, tout comme celles qui lui avaient été envoyées lors de ses longs séjours en cure et à l'étranger. Le fonds Hugo Schuchardt, légué par celui-ci à la bibliothèque universitaire de Graz, compte ainsi entre 13 000 et 14 000 missives de plus de 2000 correspondants<sup>8</sup>. À ce jour, les Archives électroniques Hugo Schuchardt ont traité, commenté, contextualisé et édité un peu plus de 11 000 pièces provenant d'environ 1 100 correspondants; tous ces documents épistolaires sont en

8. Voir Wolf (1993).

libre accès sur le site, interrogeables et mis en réseau avec d'autres projets de correspondances, notamment CorrespSearch<sup>9</sup>.

Le cas de la correspondance de G. Paris est plus compliqué. Si la majeure partie de la correspondance passive du philologue est aujourd'hui conservée au Département des manuscrits occidentaux à la Bibliothèque nationale de France – on compte environ 1 800 contacts épistolaires –, de nombreuses lettres reçues par lui se trouvent dispersées dans d'autres établissements sans avoir été répertoriées de manière systématique, notamment au Collège de France, au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, à la Bibliothèque de l'Institut de France et à l'Humathèque Campus Condorcet. Qui plus est, un nombre non négligeable des missives reçues par G. Paris ne semblent pas avoir été conservées, ni par le philologue lui-même ni par ses héritiers. Plusieurs grands volets de la correspondance de G. Paris ont fait l'objet d'éditions critiques<sup>10</sup>, mais le gros du travail reste à faire, et la réalisation d'un portail numérique qui réunit les archives complètes de G. Paris constitue l'un des besoins les plus urgents pour l'historiographie de la philologie romane<sup>11</sup>.

3. Comme le montre le tableau ci-dessous, la correspondance entre G. Paris et Schuchardt évolue par vagues, comportant des phases d'échanges plus intenses que d'autres. Dans les premières années, il est avant tout question de procédés éditoriaux liés à différents articles de Schuchardt publiés dans la *Romania*. L'accumulation de lettres en 1877 est due à la polémique déclenchée par Schuchardt autour de la *Diezstiftung*, lors de laquelle il cherche à impliquer tous les collègues qui lui sont proches. Vers 1882, son intérêt pour les langues créoles s'intensifie et il sollicite l'aide de G. Paris pour trouver des informateurs sur le créole français dans l'île de la Réunion. L'intensité de l'échange entre 1885 et 1888 s'explique quant à elle par la conjonction de trois événements: l'attribution du Prix Volney par l'Acadé-

9. Les archives électroniques Hugo Schuchardt ont pour mission de publier l'intégralité des lettres conservées du linguiste (<http://schuchardt.uni-graz.at>).

10. Notamment les correspondances qui ont paru chez Galluzzo, Florence, dans la collection «L'Europe des philologues», à savoir celles entretenues par G. Paris avec Joseph Bédier (Bähler & Corbellari 2009), avec Karl Bartsch (Bähler 2015), avec Paul Meyer (Ridoux 2020) et avec Pio Rajna (Gasparini 2024).

11. Ce projet pourra maintenant être réalisé grâce au projet binational PARES (Gaston Paris, des archives aux réseaux), dirigé par Ursula Bähler (Université de Zurich) et Muriel Jorge (Université Paris Cité) et financé par le FNS et l'ANR sur une durée de quatre ans (2025-2029).

mie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1885, à Schuchardt pour son ouvrage *Slavo-deutsches und Slavo-italienisches* (1884), les discussions déclenchées par la parution, cette même année, du pamphlet schuchardtien *Über die Lautgesetze*, ainsi qu'une halte en Provence, en 1887, sur son chemin vers le pays basque, lors de laquelle Schuchardt fait appel à G. Paris pour des cartes d'introduction dans le milieu des occitanistes. La question des lois phonétiques occupe une place importante dans la dernière décennie de la correspondance – notamment autour de certaines étymologies controversées, comme celles de *trouver* et *d'aller* – tout comme l'édition faite par Schuchardt et Linschmann de la traduction basque du Nouveau Testament de Leiçarraga et l'affaire Dreyfus.

Notons également que si les lettres, celles de Schuchardt avant tout, sont parfois très longues, on ne trouve plus que des cartes postales à partir de novembre 1900, sans qu'il y ait pour autant un changement dans le ton amical.

| Année | Total des missives par année | G. Paris à H. Schuchardt | H. Schuchardt à G. Paris | Lettres (les numéros correspondent à ceux de l'édition) |
|-------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|---|
| 1869  | 2                            | I                        | I                        | I - 2   |
| 1870  | 0                            | 0                        | 0                        | —   |
| 1871  | 0                            | I                        | 0                        | 3   |
| 1872  | 3                            | 2                        | I                        | 4 - 6   |
| 1873  | 9                            | 3                        | 6                        | 7 - 15  |
| 1874  | 6                            | 3                        | 3                        | 16 - 21   |
| 1875  | 6                            | 2                        | 4                        | 22 - 27   |
| 1876  | 0                            | 0                        | 0                        | —   |
| 1877  | 5                            | I                        | 4                        | 28 - 32   |
| 1878  | 0                            | 0                        | 0                        | —   |
| 1879  | 1                            | 0                        | I                        | 33  |
| 1880  | 2                            | I                        | I                        | 34 - 35   |
| 1881  | 2                            | I                        | I                        | 36 - 37   |
| 1882  | 15                           | 7                        | 8                        | 38 - 52   |
| 1883  | 2                            | I                        | I                        | 53 - 54   |
| 1884  | 1                            | I                        | 0                        | 55  |
| 1885  | 4                            | 4                        | 0                        | 56 - 59   |

## INTRODUCTION

|       |     |    |    |           |
|-------|-----|----|----|-----------|
| 1886  | 8   | 3  | 5  | 60 - 67   |
| 1887  | 13  | 10 | 3  | 68 - 80   |
| 1888  | 5   | 4  | 1  | 81 - 85   |
| 1889  | 3   | 1  | 2  | 86 - 88   |
| 1890  | 10  | 6  | 4  | 89 - 98   |
| 1891  | 8   | 5  | 3  | 99 - 106  |
| 1892  | 7   | 4  | 3  | 107 - 113 |
| 1893  | 6   | 3  | 3  | 114 - 119 |
| 1894  | 7   | 5  | 2  | 120 - 126 |
| 1895  | 7   | 5  | 2  | 127 - 133 |
| 1896  | 1   | 1  | 0  | 134       |
| 1897  | 5   | 3  | 2  | 135 - 139 |
| 1898  | 9   | 4  | 5  | 140 - 148 |
| 1899  | 6   | 3  | 3  | 149 - 154 |
| 1900  | 11  | 6  | 5  | 155 - 165 |
| 1901  | 7   | 4  | 3  | 166 - 172 |
| 1902  | 6   | 3  | 3  | 173 - 178 |
| 1903  | 3   | 1  | 2  | 179 - 181 |
| Total | 181 | 98 | 83 |           |

4. Les deux épistoliers ont eu 175 correspondants communs. Ce chiffre est impressionnant. Il montre d'une part la densité du réseau qui s'est formé en très peu de temps à partir des débuts institutionnels de la philologie romane dans les années 1860, et il prouve aussi l'importance des deux savants au sein de ce réseau. Toutes les correspondances n'ont évidemment pas la même ampleur, loin de là. En ce qui concerne Schuchardt, la correspondance avec G. Paris se situe dans les 10% des correspondances les plus fournies qu'il a entretenues. Les échanges significativement plus longs de Schuchardt datent presque tous des 25 dernières années de sa vie, et sont menés avec des collègues beaucoup plus jeunes (Leo Spitzer, Jakob Jud, Julio de Urquijo, Georges Lacombe). En ce qui concerne la durée de l'échange, seules quelques rares correspondances de la même envergure que celle avec G. Paris s'étendent sur une période aussi longue, parmi lesquelles les échanges avec Lajos Katona et avec Kristóffér et Margarete Nyrop<sup>12</sup>.

12. Environ 50 correspondances de Schuchardt ont été publiées sous forme imprimée, certaines complètes, d'autres comportant uniquement les lettres reçues par Schuchardt. Parmi les correspondances les plus volumineuses citons ici celles de Schuchardt avec Rufino José Cuervo (Bross 1968), Bogdan Petriceicu Hasdeu (Mazzoni 1983), Ju-

Pour ce qui est de G. Paris, la correspondance avec Hugo Schuchardt représente un lot bien fourni et consistant, même en comparaison avec des correspondances plus volumineuses, comme celles avec Paul Meyer, Pio Rajna, Gabriel Monod et Sully Prudhomme. Faute d'exploitation systématique des 1 800 correspondances, nous ne saurons donner ici des informations statistiques fiables.

#### ÉLÉMENTS D'EXÉGÈSE DISCIPLINAIRE, SCIENTIFIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE

1. La correspondance entre G. Paris et Schuchardt est d'une grande densité et variété, tout en étant caractérisée par un certain déséquilibre provenant du fait que Schuchardt entretient beaucoup plus G. Paris de ses travaux que vice versa. De manière générale, ce n'est, en dépit de la diversité des sujets abordés, qu'une partie relativement restreinte des champs de travail respectifs des deux savants qui se voit thématisée dans leur échange. On n'y trouve à peu près rien, notamment, sur la littérature médiévale, principal champ d'études de G. Paris, et même si les centres d'intérêt de Schuchardt sont plus présents que ceux de G. Paris, il y a également des sujets chers au linguiste de Graz qui n'apparaissent pas ou seulement en filigrane dans ces lettres, comme les études qu'il mène sur les langues caucasiennes, en particulier le géorgien, dans les années 1890, et les travaux celtiques dont il s'occupe à la fin des années 1870 et au début des années 1880. Le fait que les centres d'intérêt des deux savants se recoupent de moins en moins au fil des années ajoute une explication supplémentaire au nombre relativement restreint des sujets évoqués, notamment au regard de la richesse et de l'étendue de leurs recherches respectives. On remarquera également que quatre lettres des années 1873 (l. 11 et 13) et 1875 (l. 25 et 26) portent sur Molière dont l'œuvre n'est au centre des travaux ni de l'un ni de l'autre, mais qu'ils admirent l'un et l'autre.

2. L'échange entre les deux chercheurs confirme le fait que le transfert scientifique dans le domaine de la philologie romane, et plus particulièrement française, entre l'Allemagne et l'Hexagone, de largement unidirectionnel dans les années 1860, est devenu très vite réciproque, au plus tard dans les années de l'immédiat après-guerre<sup>13</sup>. Pour Schuchardt, G. Paris

lio de Urquijo (Hurch & Kerejeta 1997), Leo Spitzer (Hurch 2006) et Jan Baudouin de Courtenay (Eismann & Hurch 2008).

13. Voir également Bähler (2017) et Bähler (2020).

possède dès leur première rencontre – et de plus en plus à mesure que les années passent – un prestige scientifique au moins égal sinon supérieur à celui de ses collègues germanophones.

Jouissant d'une renommée scientifique et d'un statut institutionnel qui ne vont qu'en grandissant et doté d'un tempérament accessible, G. Paris se voit sollicité au cours des quarante ans que dure son activité scientifique par des philologues romanistes du monde entier. Une bonne partie de sa correspondance philologique revêt par cet aspect un caractère réactif. Celle de Schuchardt, en revanche, a un côté plus actif, du fait que, mû par son désir de pousser ses recherches dans des domaines toujours nouveaux, il est quasi obligé de s'adresser à des savants des quatre coins du monde pour recueillir les informations dont il a besoin.

Dans l'échange avec G. Paris, on voit Schuchardt faire appel à son collègue à des sujets très divers, allant de renseignements sur des manuscrits italiens se trouvant dans des bibliothèques parisiennes (l. 1) à un soutien financier de la part de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la réédition de la traduction du Nouveau Testament en basque par Leïcarraga (l. 114) et pour la fondation de la *Diezstiftung* (l. 28–30, l. 32), en passant par la publication de l'article d'un de ses élèves dans la *Romania* (l. 90), des lettres de recommandation pour entrer dans le monde des occitanistes (l. 68, l. 74), de la mise en contact avec des gens qui pourraient lui donner des informations sur le créole des Mascareignes (l. 37) ou, encore, une distinction académique pour Charles Baissac (l. 50). G. Paris soutient Schuchardt dans toutes les démarches, à deux exceptions près: il ne prend pas position en faveur de l'idée de décentrer l'organisation de la *Diezstiftung* (l. 31), ne voulant sans doute pas s'opposer à la proposition berlinoise de son ami Adolf Tobler<sup>14</sup>, et il ne semble rien entreprendre non plus pour le financement du Nouveau Testament de Leïcarraga.

3. Si le savoir et le capital symbolique de G. Paris rendent service à Schuchardt, l'inverse n'est pas moins vrai. Dès la parution du *Vokalismus des Vulgärlateins*, G. Paris reconnaît l'autorité de Schuchardt dans le domaine de la philologie romane: «J'ai fait depuis un an et demi un cours de grammaire française; je n'ai pas encore, il s'en faut, achevé la phonétique. Vous jugez si votre livre m'a été utile; il n'a pas quitté ma table toute l'année dernière» (l. 2), lui écrit-il le 24 février 1869. Quatre ans plus tard, le 17 février 1873, il lui propose de faire traduire en français, dans la «Bibliothèque de l'École des Hautes Études», l'«Introduction» du *Vokalismus des Vulgärlateins* (l. 8),

14. Voir Storost (1992).

proposition par laquelle il met cet ouvrage sur le même plan que la *Grammatik der Romanischen Sprachen* de Diez, dont il avait lui-même traduit l'«Introduction» en 1863<sup>15</sup>, et dont venait de paraître, en 1872 même, la traduction du premier volume, réalisée en collaboration avec Auguste Brachet<sup>16</sup>. L'idée de publier la version française de l'«Introduction» du *Vocalismus* dans la «Bibliothèque de l'École des Hautes-Études» en même temps que la traduction de la *Grammatik* de Diez, dont les volumes 2 et 3 vont paraître en 1874, nous fait comprendre la nécessité et l'urgence ressenties par G. Paris de faire transmettre aux étudiants français les bases de la phonétique historique des langues romanes développées en Allemagne.

En dépit de l'insistance de G. Paris, qui laisse toute latitude à Schuchardt de retravailler l'«Introduction» à sa guise, la seule condition étant la compréhensibilité, en écho au caractère ardu pour lequel la science allemande était connue en France – «Que devient le remaniement du *Vocalismus*? J'y compte toujours, et vous laisse libre de le faire absolument comme vous l'entendrez, en ayant toujours dans l'idée de le rendre aussi *gemeinverständlich* que possible», lui écrit-il le 15 août 1873 (l. 13) – le projet ne se réalisera pas, pour des raisons qui ne sont pas tout à fait claires. Schuchardt, il est vrai, avoue à son collègue, le 12 janvier 1882:

Si mes nerfs ne me faisaient pas une guerre si acharnée je sens bien que je ferais mieux que quelques uns de nos collègues et autant que beaucoup d'autres (vous voyez bien si je suis modeste). Et mon *Vocalismus* est une chose qui me console guère; je n'ai pas beaucoup de sympathie pour cet ouvrage, je le trouve *barbare* comme la matière dont il traite. (l. 39)

Pure coquetterie ou grain de vérité, l'entreprise tourna court, ce que regrettera toujours G. Paris. Dans une lettre du 30 décembre 1884, en réponse à une missive perdue dans laquelle Schuchardt semble avoir évoqué le peu d'attention qu'on porterait à ses travaux, G. Paris revient une dernière fois sur le projet, désormais avorté:

Ce que vous dites de vos travaux est parfaitement vrai; même votre *Vocalisme* n'est pas connu et admiré comme il mériterait de l'être. J'y retrouve à chaque instant des choses que je croyais avoir découvertes; heureux quand je ne les ai pas imprimées comme de mon invention. Si vous aviez donné suite à votre projet de refondre cet ouvrage pour une édition française, il est certain qu'il aurait pris partout le premier rang auquel il a droit. (l. 55)

15. Diez (1863).

16. Diez (1874a). La traduction des volumes deux et trois a été effectuée avec la collaboration d'Alfred Morel-Fatio (Diez, 1874b et 1876).

Tout au long de sa carrière, le *Vokalismus* restera pour G. Paris un ouvrage de référence irremplaçable. En avril 1887 encore, il écrira à Frédéric Mistral, dans un billet d'introduction que lui avait demandé Schuchardt:

Mon cher Ami, Je n'ai certainement pas besoin de vous dire que M. Hugo Schuchardt, professeur à Graz, en Autriche, qui vous remettra ce mot, est un des premiers savants de l'Allemagne; qu'il a écrit un livre sur le latin vulgaire, qui est, avec la grammaire de Diez, le second ouvrage fondamental sur la philologie romane<sup>17</sup>.

Il est d'ailleurs intéressant de noter dans ce contexte qu'en dépit de la variété croissante, au cours des années, des intérêts linguistiques de Schuchardt, qui dépassent de loin l'espace des langues romanes, celui-ci restera avant tout, pour G. Paris, un «romaniste», un «illustre romaniste» (l. 75), voire le «plus universel des romanistes» (l. 80).

En vertu du prix qu'il attribue à ses travaux, G. Paris sollicite la collaboration de Schuchardt pour la *Romania* dès le début (l. 2) et, conscient des limites de ses propres compétences et de l'étendue de celles de son ami, essaie, quelques années plus tard, de l'enrôler dans l'entreprise: «Vous devriez bien vous charger de la partie roumaine dans la *Romania*; au moins je serai tranquille sur ce que nous disons dans ce domaine où je suis loin d'être chez moi», lui écrit-il au début de 1880 (l. 34). Schuchardt, qui, d'un côté, n'aime sans doute pas se voir dicter ses intérêts et qui, de l'autre, n'a pas envie d'entrer dans les débats d'ordre national et nationaliste qui divisent dans ces années les chercheurs roumains sur la question de la place du dacique dans la formation de la langue roumaine (l. 35) décline l'offre. G. Paris ne lui entient pas rigueur. En 1884, c'est sur sa proposition que *Slavo-deutsches und Slavo-italienisches* (1884) obtiendra le prix Volney (l. 56), et, en 1890, c'est sur sa proposition encore que Schuchardt sera élu parmi les membres correspondants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (l. 96-97).

4. À l'intérieur du vaste domaine des différentes langues auxquelles s'intéresse Schuchardt, le créole occupe une place particulière dans cette correspondance. Le rôle pionnier qu'a joué le linguiste de Graz dans le développement des études créoles n'est plus à souligner<sup>18</sup>.

Pendant la période couverte par la correspondance entre G. Paris et Schuchardt, la *Romania* publie six contributions portant sur le créole, trois articles, un compte rendu et un petit échange amical qui s'installe à la suite

17. Boutière (1978, 198).

18. Voir p.ex. Holm (2000).

de celui-ci. Les articles sont ceux d'Alphonse Bos (1880), «Sur le créole que l'on parle à l'Île Maurice, ancienne île de France», de Schuchardt (1882b), «Sur le créole de la Réunion», et d'un élève de celui-ci, Adolphe Dietrich (1891), «Les parlers créoles des Mascareignes», texte dont il est longuement question dans cette correspondance. Le compte rendu est de la plume de Bos (1881) encore, et est consacré à l'*Étude sur le patois créole mauricien* de Charles Baissac (1880), qui y répond en 1882, ce qui donne lieu à une dernière réplique de Bos (1883). La première étude portant sur le créole dans la *Romania* est donc celle du docteur Bos, philologue amateur<sup>19</sup>, qui justifie en ces termes, auprès de G. Paris, la publication de son texte dans la revue: «vous recevrez en même temps que cette lettre un petit article sur le Créole de Maurice que je vous prie de vouloir faire insérer dans la 'Romania'. Cela rentre dans son sujet, le créole n'étant que du néo-français»<sup>20</sup>; les deux seuls autres travaux sur le sujet publiés par Meyer et G. Paris sont ceux de Schuchardt et de son élève Dietrich. Les études créoles en France ont été pratiquement inexistantes au XIX<sup>e</sup> s.<sup>21</sup>, et sans vouloir faire en aucune manière de la *Romania* un organe de promotion pour ce champ de recherches, il n'est pas sans importance de constater que la seule revue française à avoir accueilli à l'époque au moins quelques rares contributions sur les langues créoles a été la *Romania*<sup>22</sup>, et ceci aussi, précisément, grâce à Schuchardt. Mais si le prospectus de la *Romania* compte explicitement «les *patois modernes*» parmi les sujets qui seront traités dans la revue<sup>23</sup>, la politique éditoriale change avec la fondation de la *Revue des patois gallo-romans* en 1887. C'est ainsi qu'en février 1891, G. Paris écrit à Schuchardt que l'article de Dietrich n'a été accepté qu'exceptionnellement, sur la demande de son ami grazois, en dérogation à «la règle de la *Romania* de ne plus accueillir d'art. sur les patois» (l. 101).

Pour ce qui est des préoccupations créoles de Schuchardt, la correspondance révèle un cas intéressant de mise en œuvre d'un réseau insoupçonné. Le 30 décembre 1881, Schuchardt écrit à G. Paris:

J'ai une demande à vous adresser. MM. Coelho et Baissac ont ressuscité, avec leur publications sur les idiomes créoles, ma vieille affection pour ceux-ci et je me

19. Voir, au sujet de Bos, Bähler & Morel (2023).

20. Lettre à G. Paris du 31 mars 1880, BnF, NAF 24432, f° 414.

21. Voir, en particulier, Kihm (1984).

22. Mentionnons également dans ce contexte que P. Meyer (1872a) rend compte de manière relativement détaillée, dans la *Revue critique*, d'un livre de John Jacob Thomas, linguiste et écrivain trinidadien, intitulé *The Theory and Practice of Creole Grammar*.

23. Prospectus de la *Romania*, cité dans Bähler (2004, 700).

suis promis d'en faire l'objet d'une étude comparative. J'ai commencé à me mettre en relation avec une foule de personnes; j'envoie des lettres aux quatre coins du monde pour me procurer des renseignements. J'ai déjà embêté M. Gaidoz avec cela. Maintenant comme je crois que vous avez beaucoup plus de connaissances personnelles que lui, je voudrais savoir si vous pouvez me donner des adresses de personnes qui nées et élevées aux Antilles françaises et résidant là ou à Paris seraient capables de me fournir quelques informations sur les patois créoles de leurs patries ou par lesquels je pourrais arriver à d'autres personnes qui m'aideraient dans mes études. Par un heureux hasard je me suis mis en contact avec des créoles des Mascareignes qui vivent à Paris et j'espère en tirer assez de profit. (l. 37)

La réponse de G. Paris tempère d'abord l'espoir de son ami, mais montre en même temps tout l'intérêt qu'il prend à ce projet:

J'ai beau chercher dans ma tête, je ne vois personne à vous indiquer: je ne me suis guère occupé de parlers créoles, et je n'ai pas de relations dans les régions où ils se parlent. Cependant un de mes amis est employé depuis deux ans comme ingénieur dans notre colonie de la Réunion; je pourrai, si vous le voulez, lui écrire et lui transmettre les demandes que vous jugeriez intéressantes. Je suis heureux de vous voir vous occuper de cette question curieuse, qui soulève tant de problèmes et est bien plus haute et profonde qu'elle n'en a l'air. (l. 38)

L'ami en question est Jules Fleury, un ancien camarade d'école de G. Paris, engagé en 1878 au Port des Galets pour développer le réseau de chemin de fer de La Réunion. Fidèle à sa promesse, G. Paris lui écrit, et c'est ainsi que commence un transfert d'informations tout à fait étonnant. En effet, Fleury n'est pas seulement un ami de jeunesse de G. Paris, mais également le mari d'une cousine de Thérèse Taine, née Denuelle, l'épouse d'Hippolyte Taine. Fleury et sa femme vont alors effectivement recueillir et transcrire des textes en créole, documents qu'ils envoient ensuite à Madame Taine, qui, elle, se charge d'organiser le matériel collecté et le transmet à G. Paris, qui, à son tour, les envoie à Hugo Schuchardt. Mais le carnet d'adresses de G. Paris contient le nom d'un autre personnage encore qui essaiera d'être utile aux recherches créoles de Schuchardt: celui du docteur Alphonse Bos, que nous avons déjà mentionné, médecin au service des Messageries maritimes, grand amateur de philologie romane et passionné par les langues créoles et les pidgins qu'il entend parler au cours de ses longs et nombreux voyages entre Marseille, l'Extrême-Orient et l'Australie<sup>24</sup>. C'est également par l'entremise de G. Paris que Schuchardt entrera en contact avec Bos (l. 40, l. 41).

24. Voir Bähler & Morel (2023).

Même si Schuchardt ne cite jamais le docteur Bos ni n'utilise peut-être concrètement le matériel que lui ont fourni les Fleury<sup>25</sup>, l'existence même du réseau que nous permet de reconstruire la correspondance entre G. Paris et Schuchardt est intéressante en ce qu'elle permet d'entrevoir la collaboration entre professionnels, amateurs et laïcs et d'affiner nos connaissances des dynamiques propres à la construction du savoir philologique.

5. Si G. Paris s'intéresse aux recherches de Schuchardt sur les langues créoles, les études basques, très présentes, également, dans les missives que lui adresse ce dernier, retiennent beaucoup moins son attention. Personne, probablement, n'a fait autant à l'époque pour intégrer le basque dans les études romanes et la linguistique générale que le savant de Graz. La partie nord («Iparralde», en basque) du Pays basque divisé fait partie de la France, et, depuis l'invention de l'imprimerie, il y existe une tradition culturelle et scientifique autochtone, fondamentale à la fois pour l'identité basque et pour la compréhension de l'espace politique et géographique français. De nombreux manuscrits et imprimés importants de cette tradition se trouvent dans des bibliothèques et archives en France, en particulier à Paris. Comme pour beaucoup de langues, la première impression d'une traduction de la Bible en basque fut capitale pour la prise de conscience linguistique des bascophones. Avec Theodor Linschmann, Schuchardt réédite, en 1900, la traduction du Nouveau Testament de Joanes Leïçarraga (1571), et la fait précéder d'une importante introduction. À plusieurs reprises, il sonde la possibilité auprès de G. Paris d'obtenir un subside de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la publication non seulement de cette édition, mais de documents basques en général (l. 114, l. 116, l. 125), sollicitation à laquelle G. Paris ne semble guère réagir. Et même une fois l'édition du Nouveau Testament de Leïçarraga achevée, celui-ci ne se presse pas de présenter le volume devant l'Académie en question comme le prie de le faire Schuchardt (l. 141, l. 142, l. 144, l. 166, l. 168). Les raisons de la réaction pour le moins tiède de G. Paris dans cette affaire ne sont pas claires. Il est vrai qu'il avoue à deux reprises son ignorance absolue dans le domaine des études basques (l. 80, l. 124), mais il est probable aussi que la promotion de la langue basque était pour lui politiquement et culturellement peu importante voire inopportune et que c'est pour cela aussi qu'il a laissé ce champ à la *Revue de linguistique et de philologie comparée*.

25. Il est possible que Schuchardt eût déjà terminé son court article «Sur le créole de la Réunion» (1882b) au moment où il avait reçu le matériel en question. Ce matériel est cependant disponible, sous la forme exacte mentionnée dans les lettres, dans le fonds Hugo Schuchardt de la bibliothèque universitaire de Graz (*Sondersammlungen*), répertorié sous le numéro 11.21.3., et attend un traitement détaillé (voir Wolf 1993, 578).

6. En dépit d'une formation philologique comparable, les deux savants, on l'a dit, ont pris des voies scientifiques très différentes, qui s'expliquent entre autres par la situation institutionnelle et disciplinaire dans leurs pays respectifs. G. Paris travaille à établir la philologie romane en France, où cette discipline était pratiquement inexistante jusqu'alors, en luttant notamment contre la résistance de l'institution officielle, adepte d'un enseignement rhétorique et belles-lettрист<sup>26</sup>. Schuchardt, en revanche, empruntera de plus en plus des voies novatrices, en fonction de son tempérament et de sa curiosité scientifique, certes, mais aussi, parce que la philologie romane ainsi que la linguistique générale dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle étaient bien enracinées dans le paysage académique germanophone, ce qui lui permettait d'innover à partir de la remise en question de ce savoir doxique même que G. Paris devait d'abord diffuser et faire accepter. Cette différence se montre de manière exemplaire dans la controverse sur les lois phonétiques, bien présente dans cette correspondance. Schuchardt a mené cette discussion dès sa thèse d'habilitation *Über einige Fälle bedingten Lautwandel im Churwälischen*, de manière souvent provocatrice, et l'a ravivée avec la publication, en 1885, de son pamphlet *Über die Lautgesetze*, ainsi que dans les nombreuses études étymologiques qu'il proposa au fil des années. Contrairement à G. Paris, Schuchardt rejette catégoriquement le principe selon lequel tout changement phonétique se déroule nécessairement de manière régulière. La divergence des points de vue donne lieu à une discussion dans la correspondance qui est intéressante à plusieurs égards et dont les enjeux dépassent la question de la vérité des faits<sup>27</sup>.

i. La correspondance nous permet tout d'abord de saisir la vivacité des recherches étymologiques à l'époque. On assiste à une véritable chasse aux étymons et aussi aux efforts de marquer la priorité dans la découverte des (prétendues) origines lexicales. Dans les lettres qu'on lira, il sera ainsi question, entre autres, des étymologies de *vide* (l. 23-24), *froisser* (l. 33), *trop* et *troupe* (l. 63), *mauvais* (l. 100, l. 102-103, l. 155), *sage* (l. 147, l. 162), et *foie* (l. 167, l. 172), tout comme, plus longuement, des étymologies les plus controversées de ces années, celles d'*aller* (l. 81, l. 83, l. 86-87, l. 94-95, l. 146-148) et *trouver* (l. 159, l. 169-170, l. 174-175, l. 179-181).

ii. L'échange nous invite à nuancer la vision dichotomique que l'historiographie philologique traditionnelle, à partir des seuls travaux publiés,

26. Voir Bähler (2011).

27. Voir, pour une orientation générale sur les débats autour des lois phonétiques, Wilbur (1977), ainsi que, tout récemment, Swiggers (2023).

présente des deux positions en jeu. En l'occurrence, Schuchardt ne remet pas en question l'existence de lois phonétiques, mais leur prétendue infaillibilité. Il écrit ainsi à G. Paris, le 2 mars 1886:

Je ne crois pas avoir traité cavalièrement les lois phonétiques; si j'ai commis à cet égard des péchés ou des peccadilles cela a été sans mon intention et j'en saurais me consoler en société des néogrammairiens les plus enragés. Mais qu'on me montre comment l'infaillibilité des lois phonétiques est applicable [à] des cas si nombreux comme *fome* = *fame*, *Usted* = *vuestra merced*, *idolatria* = *idololatria*, je ne demande pas mieux. (l. 60)

Le 26 avril 1889, il critique en ces termes les travaux d'Alexandru Cihac: «Mit den Lautgesetzen muss aber Cihac doch etwas respektvoller noch umgehen als er thut» (l. 35). G. Paris quant à lui, dans sa réponse à la missive de Schuchardt du 2 mars 1886, met l'accent sur le fait qu'il serait dangereux de remettre en cause des éléments de base avant que ceux-ci n'aient été pleinement assimilés, ce qui ne serait toujours pas le cas en France:

Chez nous, où la linguistique est encore un peu en formation, il est bon, *dans l'intérêt de l'enseignement*, d'insister sur la rigueur des lois phonétiques et la nécessité où se trouve l'étymologue, s'il s'écarte des lois phonétiques ordinaires, de donner une indication sur les causes qui peuvent faire admettre cet écart. (l. 61)

La position rigoriste défendue par G. Paris dans ses écrits s'explique donc aussi, du moins en partie, par la situation fragile de la philologie romane dans l'Hexagone: très à la pointe dans le milieu restreint des initiés – qui enseignent notamment à l'École pratique des Hautes Études, à l'École des chartes et au Collège de France –, la discipline peine à se faire accepter par des cercles plus vastes. Assouplir, dans ce contexte, les principes scientifiques inlassablement mis en avant pour construire l'identité de leur discipline, reviendrait, aux yeux des philologues romanistes français, à affaiblir la cohérence et la crédibilité de toute l'entreprise.

iii. L'échange entre G. Paris et Schuchardt donne également accès à la dimension épistémologique de la controverse sur les lois phonétiques. En 1892, Schuchardt profite de la parution de la thèse de Paul Passy, *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, pour formuler une nouvelle fois, dans un long compte rendu, sa critique de la prétendue infaillibilité de lois phonétiques<sup>28</sup>. En réaction à ce texte, G. Paris écrit à son collègue de Graz, le 27 septembre 1892:

28. Compte rendu fait par Schuchardt (1892b).

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, comme vous pensez votre article *pessimiste*<sup>29</sup>. Il ne m'a pas trop découragé, parce que je suis moins exigeant que vous. Je trouve que notre science est en train de faire tous les jours de grands progrès, et c'est un plaisir de voir tant de questions, qui étaient mal posées ou mal abordées traitées maintenant avec compétence et avec le sentiment de l'ensemble. [...] Votre répugnance pour la nécessité des lois phonétiques est à la fois cause et effet de votre misanthropie philologique actuelle. Au lieu que nous autres pauvres *mécanistes* nous trouvons de petits bonheurs quotidiens à ramener à la règle les phénomènes qui semblaient s'y soustraire, vous éprouvez une satisfaction malicieuse, et qui ne saurait vous donner une joie pure, à recueillir tout ce qui est contraire aux lois et aux bonnes mœurs phonétiques. Vous êtes le Méphisto de la philologie romane, mais votre *besseres Ich*, qui aspire à l'unité et à l'harmonie, souffre de la besogne que le démon qui est en vous accomplit avec un méchant contentement. [...] Il y a un point où je ne suis pas de votre avis, c'est sur l'importance prédominante de l'individualisme. En science, il n'y a d'individuel que l'erreur. En linguistique, l'individu n'est que le lieu où se rencontrent des faits généraux, et d'ailleurs nul n'a montré mieux que vous que toute langue soi-disant individuelle est une *Mischsprache*. Que les idées des savants leur soient souvent dictées par leur idiosyncrasie de leur éducation, c'est évident, mais elles ne sont acceptées par les autres qu'indépendamment de leur cause individuelle. L'effort de la science doit être de réduire le plus possible la part de ce qu'on appelle en astronomie l'équation personnelle. (l. 109).

Schuchardt répond, le 6 octobre:

Wollten Sie sich bei mir der Faustsage erinnern, so hätten Sie mich nicht mit Mephisto, sondern mit Faust vergleichen sollen; das wäre gerechter, und auch in Ihrem Sinne richtiger gewesen, da Sie mir doch ein «besseres Ich» zuschreiben. Ich bin nicht der «Geist der *stets verneint*»; ich drücke mich recht positiv aus – ich mäkle und nörgle nicht an Kleinigkeiten herum, ich ziehe die Grundlagen unserer Studien in Betracht – und wenn ich *Pessimist* bin, so bin ich zugleich *Idealist*.

[...]

Sie sagen: *en science, il n'y a d'individuel que l'erreur*. Dagegen protestiere ich mit allem Nachdruck. Von den der Individualität entstehenden Irrthümern und ihrem Ausgleich habe auch ich gesprochen; Ihr Hinweis auf die «persönliche Gleichung der Astronomen» ist ein sehr passender. Ist denn aber das Individuelle bloss die Quelle von *Irrthümern*? Sie scheinen zu sehr an die Lösung bestimmter Einzelaufgaben gedacht zu haben: an das  $2 \times 2$  u.s.w. Aber schon innerhalb der Mathematik gibt es verschiedene, mehr und weniger «elegante» Weisen auf die eine Aufgabe gelöst werden kann. Und wollen Sie läugnen dass Alles was wirklich gross in der wissenschaftlichen Arbeit eines Mannes ist, mag er Renan oder Ihering oder

29. Schuchardt (1892b, 310) développe explicitement son «*Pessimismus*» à l'égard de l'évolution de la linguistique historique de son époque.

wie sonst heissen, aus ihrer individuellen Art stammt? Die Auffindung der Probleme, ihre Lösung, ihre Darstellung? Die ganze Auffassung und Anschaung der Wissenschaft, die Erschliessung neuer Bahnen? Wenn ich zu der Ueberzeugung käme dass wir Alle nur durch die Grösse unserer Arbeitskraft unterschieden wären, oder vielmehr dass unsere individuellen Unterschiede von keinem Belang wären, dann würde ich der romanischen Philologie und aller Philologie, ja allen theoretischen Wissenschaften Valet sagen, ich würde mich einer nützlichen, wie der Bakteriologie oder der Nationalökonomie, zuwenden. Dass ich irgend Etwas hervorbringe das meinen Stempel trägt, das ist *mein «petit bonheur quotidien»*; und wer mich nur als Zahn in dem grossen Räderwerk einer Maschine gelten lässt, der ist mehr Mephisto als ich. Unter uns Deutschen wird man dem Individualismus in der Wissenschaft mehr und mehr gerecht. Ein Freund (nicht Romanist, aber Philologe) beglückwünscht mich zu meinem Aufsatz; er sagt: «Alle Wissenschaft muss als Wissenschaft des Einzelnen aufgefasst werden, wie das Gedicht, das Bild, die Komposition; alles wahre wissenschaftliche Schaffen ist ein künstlerisches Thun»<sup>30</sup>. Dass Sie sich hiergegen ablehnend verhalten, wundert mich um so mehr *da Sie ja doch* mit Ihren «petits bonheurs quotidiens» auch die innere Befriedigung als Werthmesser der wissenschaftlichen Arbeit anzusehen scheinen.

Meine *repugnance pour la nécessité des lois phonétiques* spielt Ihnen zufolge die Hauptrolle bei meinem philologischen Pessimismus. Gut dass Sie auf diesen Punkt zu sprechen kommen. Wir (es handelt sich ja nicht um mich allein) haben seit Jahren mit einer ganzen Batterie von Argumenten die Bulle welche die Absolutheit der Lautgesetze verkündet, durchlöchert; Alles ist in Betracht gezogen worden, Deduktion und Induktion, Theorie und Praxis, das Räumliche und das Zeitliche u.s.w. und in jeder Hinsicht ist jener Satz als unhaltbar erwiesen worden. *Wo* wären wir denn widerlegt worden? wo findet sich auch nur der Versuch einer ausführlichen und zusammenhängenden Widerlegung? Ist es wissenschaftlich über alles das zur Tagesordnung überzugehen? Muss das nicht verstimmd, demoralisrend wirken? Ich denke in einer Geschichte der Wissenschaft wird man dereinst kein Kapitel mit grösserem Interesse lesen als das über das *Dogmatische* in der Wissenschaft. (l. 110)

Dans ces lettres, on voit s'affronter de manière à la fois concentrée, claire et explicite deux façons de concevoir la place du singulier et de l'individuel dans la recherche scientifique, considérant ces facteurs, l'une, comme une entrave, l'autre, comme une nécessité au progrès des connaissances philologiques et linguistiques. Ces deux types de pensée, sans être totalement exclusifs l'un de l'autre, se reflètent également dans la manière dont les deux savants comprennent leur rôle de professeur: alors que G. Paris se voit en

30. Il s'agit de Wilhelm Gurlitt (1844-1905), ami de longue date de Schuchardt, depuis leurs études à Bonn, professeur d'archéologie à Graz (lettre à Schuchardt du 19 septembre 1892, Olet 2015, HSA 04242).

chef de ‘laboratoire’ – c’est en ayant recours à cette métaphore que Victor Duruy motiva, en 1867, la création de l’enseignement historique et philologique à l’École Pratique des Hautes Études<sup>31</sup> –, Schuchardt préfère travailler en chercheur solitaire et strictement indépendant. Le 1<sup>er</sup> février 1891, ce dernier confie à son ami:

Je ne sais pas trop comment vous autres vous savez vous incorporer dans vos élèves; il est vrai, moi je ne fais que leur prêcher l’indépendance, la sceptique à l’égard des *verba magistri*. Je ne voudrais pas qu’on dit que l’auteur de telle ou telle dissertation appartient à *mon école*. Dans les toasts qu’on m’a portés aux banquets d’il y a quelques semaines, on a insisté sur cette tendance *antiscolastique* de moi. (l. 99)

Schuchardt prendra sa retraite à 58 ans pour se consacrer exclusivement à la recherche, G. Paris quant à lui s’épanouira jusqu’à sa mort dans l’enseignement et le travail institutionnel.

iv. Pour conclure, les lettres échangées entre les deux savants autour des lois phonétiques nous présentent une façon originale de gérer un conflit scientifique. Dans sa missive du 27 septembre 1892, G. Paris, on l’a vu, identifie Schuchardt avec Mephisto. Dans sa réponse, Schuchardt rebondit sur la comparaison, précisant d’abord qu’il se voit plutôt dans le rôle de Faust, mais acceptant finalement d’endosser celui du démon:

Sollte ich über kurz oder lang nach Paris kommen, so werden sich hoffentlich Ihre beiden Margarethen vor dem *Mephisto* der romanischen Philologie nicht fürchten und zugestehen dass *il diavolo non è tanto brutto quanto si dipinge*. (l. 110)

À partir de ce moment, et jusqu’en 1898, Schuchardt s’adresse à plusieurs reprises non pas directement à G. Paris, mais à sa fille Marguerite, dite

31. «Dans l’ordre de l’érudition et des sciences, la France, depuis nos grands critiques du XVI<sup>e</sup> siècle et les illustres savants du XVII<sup>e</sup>, a donné l’impulsion à l’Europe savante plus souvent qu’elle ne l’a reçue. Elle la donne encore aujourd’hui dans certaines directions. Toutefois, les efforts accomplis à l’étranger pour renouveler les études d’histoire et de philologie, ceux qu’on fait partout, à cette heure, en Amérique comme en Allemagne, en Russie comme en Angleterre, pour constituer, à grands frais, ces arsenaux de la science qu’on appelle des laboratoires, les écoles enfin qui se forment autour des maîtres renommés et qui assurent la perpétuité du progrès scientifique, sont une sérieuse menace contre une de nos ambitions les plus légitimes. [...] nos maîtres, trop souvent dépourvus des instruments et des appareils qui sont devenus de si puissants moyens de découvertes ou d’enseignement, se trouvent comme désarmés en face de leurs rivaux [...]» (Rapport de Victor Duruy à Napoléon III, cité dans Bähler 2004, 403).

Griette, *Gretchen* donc, sans que ce parallèle onomastique avec un autre personnage important du *Faust*, pour des raisons de piété évidente, soit thématisé. Schuchardt s'adresse à Griette pour la première fois le 24 novembre 1892, alors que celle-ci n'a que trois mois:

Chère petite,

Vous arriverez bientôt à l'âge où on apprend à parler. Vous croyez que ce soit facile? Ah oui, ce serait même très facile – sans les *lois phonétiques*. Ne cherchez pas à vous soustraire à leur autorité; vous feriez bien du chagrin à votre cher papa qui vous aime tendrement. Une fois que vous venez de prononcer *cola* au lieu de *tola* (chocolat), vous ne devez plus dire *tafé*; ce serait une exception aux *lois phonétiques*; mais comme il n'y en a pas, vous transporteriez, vous-même et tous ceux qui vous entendent, dans un monde irréel, fantastique. Regardez-y deux fois! Vous croyez que c'est une bagatelle que la différence entre l'*e* ouvert et l'*e* fermé; pour l'amour du ciel, vous allez détruire la confiance aveugle que nous mettons dans les rimes de l'ancien français.

On donne chez nous, à la Saint-Nicolas, des évêques aux enfants qui ont été bien sages. Je vous en envoie un, en espérant que vous le mériterez par la sainte croyance qui est dûe aux *lois phonétiques*. Mais comme je ne suis pas trop sûr de mon fait, j'y ajoute un de ces diablotins que nous donnons aux diablotins et que nous nommons *crampousses*. Ce sont mes petits cousins; impossible de les désavouer. Est-ce qu'elle est assez vilaine, cette langue; on voit qu'elle ne fait que suer les infractions aux *lois phonétiques*. Eh bien, vous choisirez.

Je vous prie de présenter mes respects à maman.

Bien à vous  
Méphisto Malifatius  
(l. III)

Le jeu développe alors sa propre dynamique, G. Paris parlant et prenant dans plusieurs missives la plume ‘à la place’ de sa fille. Le débat sur les *lois phonétiques* se voit ainsi à la fois archétypisé (le Bien et le Mal) et externalisé, étant délégué à une série de personnages littéraires, folkloriques et mythologiques, stratégie de tenir à distance et, par là même, d’apaiser la virulence du conflit. L’élément humoristique qui s’y ajoute contribue à son tour à désamorcer les tensions dans l’air. Dans «Der Humor», Sigmund Freud écrit:

Kein Zweifel, das Wesen des Humors besteht darin, daß man sich die Affekte erspart, zu denen die Situation Anlaß gäbe, und sich mit einem Scherz über die Möglichkeit solcher Gefühlsäußerungen hinaussetzt. (Freud 1927, 10)

Et plus loin:

Der Humor hat nicht nur etwas Befreiendes [...], sondern auch etwas Großartiges und Erhebendes [...]. Das Großartige liegt offenbar im Triumph des Narzißmus,

in der siegreich behaupteten Unverletzlichkeit des Ichs. Das Ich verweigert es, sich durch die Veranlassungen aus der Realität kränken, zum Leiden nötigen zu lassen, es beharrt dabei, daß ihm die Traumen der Außenwelt nicht nahegehen können, ja es zeigt, daß sie ihm nur Anlässe zu Lustgewinn sind. (Freud 1927, 11)

Un narcissisme sain et positif semble donc avoir permis à G. Paris et à Schuchardt de trouver un moyen productif de préserver la sympathie et l'estime qu'ils ont l'un vis-à-vis de l'autre malgré leurs profondes divergences sur le plan scientifique. Aussi vives et déterminées que soient les confrontations dans les publications concernant les lois phonétiques, celles-ci sont traitées avec bienveillance et humour dans les lettres échangées par les deux savants.

7. Si la politique ne figure pas au premier plan de la correspondance, elle y apparaît néanmoins de manière assez régulière.

i. La guerre franco-prussienne et la Commune sont évoquées par G. Paris de manière laconique dans sa deuxième lettre à Schuchardt, qu'on peut dater de fin octobre ou début novembre 1871:

Puis est arrivée la guerre, qui nous a tous fait vivre pendant des mois dans un monde bien différent du vôtre; puis, pour nous, des désastres plus grands encore, des émotions plus violentes. (l. 3)

Le 6 février 1874, Schuchardt, qui planifie un voyage dans la capitale française – voyage qu'il réalisera effectivement au printemps de cette année – tâte le terrain auprès de son ami:

Je vous demande un bon conseil. J'ai l'idée de faire un séjour de quelques semaines à Paris; je vous prie de me dire franchement, si, dans les circonstances actuelles il est possible pour un Allemand d'y faire un séjour *agréable*. Car ce n'est pas le Paris des bibliothèques et des musées que je désire de connaître, mais le Paris vivant. (l. 16)

La réponse de G. Paris reste prudente:

Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous recevrai aussi bien que je pourrai et que je serai très-heureux de vous voir. Mais je ne puis guère stipuler que pour moi. Les Allemands qui avaient à Paris des relations amicales avant la guerre les ont généralement retrouvées; mais ce qui est difficile, c'est d'en contracter de nouvelles. (l. 17)

15 ans plus tard, les effets de la guerre sur le climat politique en France se font toujours ressentir. Réagissant à l'idée de Schuchardt d'organiser, en 1889, une «grande fête latine» à Montpellier, G. Paris reste sceptique pour

plusieurs raisons, craignant entre autres une ambiance germanophobe: «Il est malheureusement difficile que des Allemands soient aujourd’hui bien reçus en France», lui écrit-il le 7 juin 1887 (l. 80).

ii. En 1897/98 Schuchardt s’offusque du «décret des langues» du ministre-président d’Autriche Kasimir Felix Badeni qui prescrit le tchèque comme langue d’administration:

Ich [...] bin für die *Gleichberechtigung* der Nationen in unserer Monarchie; aber um diese handelt es sich ja im Grunde jetzt nicht (sonst würden die Polen z.B. den Ruthenen das ihnen Gebührende geben), sondern um die *Wiederherstellung des tschechischen Staates*, und die müssen die Deutschen Oestreichs mit jedem Mittel bekämpfen. Nur mit Hinblick auf diesen Sonderstaat bestimmen die Sprachverordnungen dass in einem geschlossenen deutschen Gebiete (mit 1½ Millionen Bewohnern, worunter nur 1 Prozent Tschechen) alle Beamten, Amtsdiener, Ingenieure, Geschworenen u.s.w. neben dem Deutschen auch *Tschechisch* sprechen und schreiben können sollen. Ist das Gerechtigkeit? (l. 138, 3 déc. 1897)

Remerciant Schuchardt d’une lettre ouverte, *Tchèques et Allemands* (1898b), que celui-ci avait écrite à cette occasion et dans laquelle il avait également critiqué la prétendue «slavophilie» des Français, G. Paris, en reprenant la distinction introduite dans son article inaugural de la *Romania* entre deux types de nation, l’un purement «mécanique» et l’autre essentiellement «organique», se fait prophète:

Vous vous placez à un point de vue élevé, à la fois scientifique et équitable, qui serait tout à fait le mien. Je crois seulement que, dans un avenir plus ou moins lointain, le complexe tout *historique* de l’empire a.-h. se disloquera, et qu’il se fera une coupure entre Slaves et Allemands; ce sera sans doute le partage de la Bohème qui sera la cause du conflit que je crois plus vraisemblable que vous ne le faites. (l. 143, 19 mai 1898)

iii. L’histoire de la fondation Diez qui fait l’objet de plusieurs lettres en 1877 (l. 28-32) peut également être lue sous un angle politique, en ce que l’idée de Schuchardt de décentraliser la fondation sur plusieurs «*territoires linguistiques*» (l. 32) relève d’un esprit européen qui fait défaut à la proposition berlinoise d’Adolf Tobler. La position de G. Paris se montre inconfortable: reconnaissant bien la supériorité du projet de Schuchardt, mais ayant déjà donné son accord à Tobler, auquel il est également lié par une longue amitié, il se trouve dans un conflit de solidarité qu’il décide de résoudre par l’abstention (l. 31). Cela ne l’empêchera pas de devenir, quatre ans plus tard, membre du comité directeur de la *Diez-Stiftung*, qui sera finalement fondée à Berlin, en 1881<sup>32</sup>, ce que les lettres ne commentent pas.

32. Voir Bähler (2004, 142).

iv. La question politique la plus présente dans cette correspondance est l’Affaire Dreyfus (l. 136-139, l. 150-154). Les lettres qui s’y réfèrent nous montrent l’hésitation de G. Paris en novembre et décembre 1897 à se prononcer ouvertement en faveur de la révision du procès et *a fortiori* de l’innocence du capitaine Dreyfus, ainsi que l’indignation et la déception de Schuchardt face à l’attitude tâtonnante de son ami, qu’il aurait souhaité voir dans le rôle de Voltaire luttant pour la réhabilitation de Calas. Les missives tournent également autour d’une formulation analogique, ambiguë il est vrai, qu’utilise G. Paris dans sa lettre du 13 novembre 1897:

VOS MÉMOIRES  
SONT UNES  
EXCELENTE  
INTRODUCTION  
A LA  
HISTOIRE  
DE LA  
FRANCE

Vous me faites honneur en m’encourageant à prendre en main une cause généreuse, et cette affaire, depuis l’origine, m’a vivement préoccupé. Mais s’il est beau d’être paladin, il est fâcheux d’être Don Quichotte et de délivrer des forçats justement enchaînés. (l. 137)

Le syntagme «forçats justement enchaînés» a été lu par Schuchardt comme un jugement de la part de G. Paris sur la culpabilité du capitaine Dreyfus, comme le montre la lettre du 11 septembre 1899. L’échange prend alors une tournure émotionnelle absente jusque-là, G. Paris se sentant attaqué personnellement et en tant que Français (l. 152), Schuchardt réitérant son argumentation et critiquant violemment la France officielle (l. 153). Le 23 octobre, G. Paris écrit à Schuchardt, et c’est la dernière missive qui parle de l’Affaire Dreyfus:

VOS MÉMOIRES  
SONT UNES  
EXCELENTE  
INTRODUCTION  
A LA  
HISTOIRE  
DE LA  
FRANCE

J’espère que vous avez retrouvé ma lettre d’il y a deux ans et que vous avez constaté que je ne vous ai jamais dit que Dr. avait été *justement* et légalement condamné. C’eût été de ma part une vraie aberration. (l. 154)

Ce n’est que 13 ans après la mort de G. Paris que Schuchardt retrouvera cette lettre, ce qui le conduira à publier un article intitulé «Zur Psychologie der Erinnerung». On y lit ceci:

VOS MÉMOIRES  
SONT UNES  
EXCELENTE  
INTRODUCTION  
A LA  
HISTOIRE  
DE LA  
FRANCE

Aus diesem Brief [du 13 novembre 1897] ergibt sich, dass mein Gedächtnis mir zwar nicht ganz treu war, aber auch nicht ganz untreu. Die Zeile, die mir aufs lebhafteste vorschwebte, besteht in der Tat; aber ihr Inhalt ist etwas verschieden von dem, den ich G. P. und wohl auch andern gegeben habe. Das röhrt daher, dass der Brief mir eine grosse Enttäuschung bereitete und ich den Abstand zwischen uns als grösser empfand, denn er wirklich war; ich begriff nicht den Zweifel, das Eingeständnis eines nicht ohne weiteres zu enthüllenden Geheimnisses. Den Hinweis auf die gerechterweise angeketteten Sträflinge Don Quijotes, worin doch nur die Möglichkeit von Dreyfus’ Schuld angedeutet werden sollte, nahm ich im Sinne einer der meinigen geradezu entgegengesetzten Auf-

fassung. So blieb das *justement* allein im Gedächtnis haften; die Beziehung zum Übrigen verdunkelte sich<sup>33</sup>.

Ce texte témoigne de la probité intellectuelle et morale de Schuchardt et montre en même temps à quel point l’Affaire Dreyfus et l’attitude de G. Paris l’avaient travaillé tout au long de ces années.

8. La correspondance entre les deux savants nous fournit des informations précieuses concernant le fonctionnement de la *Romania*, plus précisément la manière dont les articles de la revue se construisent en collaboration avec les auteurs. Une partie des observations qui ressortent de l’échange à ce sujet sont liées au fait que Schuchardt, tout en maîtrisant très bien la langue française, est plus à l’aise dans sa langue maternelle pour la rédaction d’articles scientifiques, qui ont alors besoin d’être revus ou traduits de l’allemand. D’autres observations, en revanche, ont une valeur générale.

i. Les rédacteurs de la *Romania* travaillent souvent, et ceci dès le départ, dans la précipitation, comme le montre également la correspondance entre P. Meyer et G. Paris<sup>34</sup>. Ainsi, celui-ci propose à Schuchardt en octobre ou novembre 1871 (l. 3) de lui envoyer un article pour le premier numéro de la *Romania*, qui paraîtra en janvier de l’année suivante. N’ayant apparemment rien de prêt, Schuchardt ne donne cependant pas suite à cette invitation.

ii. Dans cette même lettre, G. Paris précise les conditions de publication:

Nous acceptons les articles écrits dans les langues romanes et en anglais; l’allemand sera traduit. Nous payons des honoraires tout à fait misérables (60 fr. par feuille, réduits pour les articles écrits en allemand à 35 fr., parce qu’il y en a 25 pour le traducteur); mais enfin on peut ainsi se procurer quelques livres qu’on n’a pas. (l. 3)

Dès cette époque, l’anglais était donc considéré comme une langue communément comprise par le lectorat de la *Romania*, contrairement à l’allemand, en dépit du fait qu’une bonne partie de ce lectorat était précisément germanophone. Il est clair que la revue s’adressait tout d’abord à un public français qu’on voulait initier à la philologie développée outre-Rhin sans le froisser, dans le contexte politique, par des textes rédigés en allemand, jugés souvent, qui plus est, indigestes. «Votre jeune ami, comme vos

33. Schuchardt (1916, 138-9).

34. Ridoux (2020).

compatriotes en général, se soucie peu de la commodité du lecteur», écrit G. Paris à Schuchardt, le 11 septembre 1890 (l. 95), au sujet de l'article évoqué plus haut d'Adolphe Dietrich.

La correspondance contient un autre cas intéressant dans le contexte de la politique des langues de la *Romania*. Préparant l'article de Schuchardt «De l'orthographe du roumain»<sup>35</sup> pour la publication, G. Paris écrit à son ami, le 17 février 1873:

Les citations en roumain sont incompréhensibles même pour nos lecteurs habituels. Meyer, de qui sont les notes mises sur l'épreuve, était d'avis d'y joindre une traduction. Je pense qu'il vaut mieux mettre la traduction seule, car il peut paraître bizarre de traduire une langue romane dans la *Romania*, et ces textes, étant d'auteurs contemporains quelconques, n'ont pas de valeur en eux-mêmes. Si vous tenez à conserver les textes *seuls*, revoyez-en soigneusement l'impression. (l. 8)

Se rendant compte que «traduire une langue romane dans la *Romania*» fragilise l'idée de l'identité linguistique de l'espace néo-latin avancée pour justifier la fondation et le titre de la revue, mais suffisamment réaliste, ici encore, en ce qui concerne les facultés langagières des lecteurs, à commencer par celles de ses compatriotes, G. Paris préfère, contrairement à P. Meyer, une version unique et unitaire: ou bien la version originale, au risque de l'incompréhension des lecteurs, ou bien la traduction française, dans l'espoir de camoufler la contradiction entre théorie et pratique. Dans sa réponse, Schuchardt, insiste sur la valeur philologique des citations originales – «Im Allgemeinen glaube ich, dass, wenn man einmal so viel Gewicht auf das einzelne Wort legt, um *wörtlich* zu citieren, eine Uebersetzung dem Zwecke nicht entspricht» (l. 9) – et pense que les lecteurs de la *Romania* devraient être capables de saisir le sens global des passages. Il conclut: «Es steht Ihnen [...] frei, die Sache einzurichten wie Sie wollen. *Meiner Meinung nach wäre es das Beste es zu lassen, wie es einmal ist, weil es das Bequemste ist.* Ihre Leser werden sich durch ein paar unverständliche Worte nicht abschrecken lassen». Schuchardt fournit néanmoins une traduction allemande des citations roumaines que G. Paris traduira en français – acrobatie linguistique violent doublement le principe de la valeur intrinsèque des originaux cher à Schuchardt – et mettra finalement en bas de page, ce qui correspond à la solution préconisée par P. Meyer.

iii. G. Paris «épluche» (l. 84) lui-même le français de Schuchardt, et traduit également des textes de son collègue (l. 8-9, l. 13, l. 26, l. 31, l. 49, l. 62), ce

35. Schuchardt (1873a).

qui n'est pas une mince affaire étant donné la densité de l'argumentation de Schuchardt et le caractère souvent touffu des notes et références. Le fait que G. Paris ne délègue la traduction des textes de Schuchardt qu'une fois, à Alfred Morel-Fatio (l. 24), est certes un signe de l'estime qu'il porte aux travaux de son ami, mais s'explique également par le faible effectif de philologues français à l'époque capables de traduire des textes hautement techniques de l'allemand en français. Même G. Paris, qui profite de ces occasions pour faire ses «gammes», comme il l'écrit à Paul Meyer le 23 août 1873<sup>36</sup>, rencontre ici et là des problèmes de traduction, par exemple pour les termes de «*Stimmt*» (l. 18) et de «*Sprachmischung*» (l. 62).

iv. Loin de se limiter à toiletter et à traduire des textes de Schuchardt, G. Paris y intervient parfois assez massivement, ce qui peut surprendre aujourd'hui, mais n'avait rien d'inhabituel à l'époque: tantôt il retranche toute une partie d'un article (l. 6, l. 8), tantôt il supprime des éléments qu'il juge inutiles pour le lectorat français (l. 26), et tantôt encore il ajoute, en guise de commentaire, pour ainsi dire, un apparat de notes rédigé par un autre auteur, sans en avertir préalablement Schuchardt. Celui-ci accepte ces modifications en général sans broncher, mais face au dernier procédé, il se permet le commentaire laconique: «*Havets Glossen – eine Begünstigung, die nur einem Pariser, keinem Auswärtigen zu Theil werden kann – scheinen mir dem, was ich gesagt habe, nicht genügend Rechnung zu tragen*» et ajoute aussitôt: «*Können Sie vielleicht diese Bemerkungen noch in die nächste Nummer der *Romania* aufnehmen?*» (l. 25). Ces observations ne seront pas publiées par G. Paris et P. Meyer.

v. L'un des problèmes majeurs de la *Romania* est celui des caractères, qui coûtent cher, et d'autant plus cher que l'imprimeur, en raison de leur spécificité – il suffit de penser aux transcriptions phonétiques – ne peut guère les utiliser et donc rentabiliser en dehors des publications philologiques aux tirages restreints. Dans la correspondance entre G. Paris et Schuchardt, est évoqué le cas des caractères cyrilliques que l'imprimeur ne possède pas et pour lesquels on cherche alors des solutions pratiques de recharge en recourant à des caractères existants (l. 8).

vi. Finalement, dans cet échange tout comme dans d'autres, les plaintes au statut quasi topique sur le manque de ponctualité, d'assiduité et

36. Ridoux (2020, 145).

de politesse surcompensé par un sens affûté des affaires de l'éditeur Vieweg, «ce vieux renard» (l. 39), comme l'appelle Schuchardt, sont récurrentes (l. 42, l. 43, l. 46, l. 67).

9. Un problème longuement discuté dans les missives et qui peut paraître à première vue d'importance mineure, mérite d'être relevé parce qu'il nous rappelle l'historicité de signes typographiques qui nous semblent aujourd'hui évidents. Il s'agit, en l'occurrence, de l'utilisation des symboles mathématiques «plus petit que» et «plus grand que» en étymologie. En 1892, G. Paris, dans la «Chronique» de la *Romania*, traduit un texte intitulé «Vorschlag» de Schuchardt:

«Dans le numéro de janvier du *Literaturblatt für germ. u. rom. Philologie*, M. H. Schuchardt a inséré cette proposition: 'Pour éviter, dans des exposés linguistiques, l'équivocité du signe =, on s'est mis depuis quelque temps à se servir du signe >, dirigé ainsi ou en sens inverse. Mais les uns lui donnent une valeur contraire à celle que lui attribuent les autres: les uns écrivent it. *cuore* > lat. *cor* ou *cor* < *cuore*, les autres *cuore* > *cor* ou *cor* < *cuore* [sic] [...] Il est grand temps de mettre fin à ce désordre et de se décider pour un des deux usages. Je crois que le meilleur est celui d'après lequel on met la forme la plus ancienne à la pointe, la forme la plus récente à l'ouverture (*cor* < *cuore*)'»<sup>37</sup>.

G. Paris ne se montre pas convaincu par cet emploi du signe et invite Schuchardt à adopter la logique inverse. Celui-ci lui explique, dans une missive du 6 octobre 1892:

Ich würde sehr gern, um der Disciplin willen, nachgeben, obwohl ich in der Wissenschaft nicht viele Vorbilder solcher Nachgiebigkeit entdecke. Aber mir ist das Zeichen > in meinem Sinne so zur andern Natur geworden, dass ich befürchten müsste während langer Zeit Verwechslungen zu begehen. Und ist es dann nicht auch für die Andern einfacher wenn Sie wissen, Schuchardt braucht das Zeichen *so*, als wenn Sie sich zu merken zu haben, bis zum 1 Okt. 1892 braucht er es *so*, von da ab im entgegengesetzten Sinn? Bin ich nicht zu klein für eine solche Hedschra-Zeitrechnung? (l. 110)

On sait que la conception de Schuchardt ne s'est pas imposée, mais on sait moins que c'est lui qui a introduit le signe dans les études romanes, en le reprenant au linguiste danois Karl Verner, qui l'avait pourtant utilisé dans le sens inverse, justement, qui fait foi aujourd'hui: «[J]e crois, écrit Schuchardt à G. Paris le 24 septembre 1892, que j'ai fait un emploi plus abondant de ce signe qu'aucun autre et que je suis, parmi les romanistes, le pre-

37. «Chronique» (1892, 471-2).

mier à l'avoir employé» (l. 108). Ce signe, tout comme les lois phonétiques, fera aussi l'objet d'allusions humoristiques dans des lettres à et de Griette par philologues interposés (l. 111, l. 127).

## APPRÉCIATION MUTUELLE

1. Les deux hommes, à n'en pas douter, ressentent l'un pour l'autre la plus grande estime scientifique et se livrent à un véritable concours – qu'on aurait tort de mettre sur le seul compte de la vanité – pour savoir lequel d'entre eux est le meilleur savant. Le 30 décembre 1881, Schuchardt écrit à G. Paris: «Si je suis peu digne de me nommer votre collègue, je voudrais que l'homme me gardât en amitié» (l. 37). Dans sa réponse, G. Paris relativise ses propres mérites en faisant allusion, une fois n'est pas coutume, à l'ignorance ambiante qui règne en France dans le domaine de la philologie romane:

Vous vous moquez de moi avec votre modestie. Ne croyez pas que je me fasse d'illusions sur nos rangs respectifs dans la science. Le hasard des circonstances fait que mes travaux ont attiré bien plus d'attention qu'ils ne l'auraient fait autrement. Dans le royaume des aveugles, vous le savez, les borgnes sont rois. Mais si même j'étais en état de faire de bons travaux, je n'ai jamais le temps suivi, le recueillement nécessaire; ma vie s'éparpille en mille occupations dissemblables, et on ne fait rien de bien que par la profondeur continue de la réflexion. Aussi généralement, en linguistique, quand je crois avoir trouvé quelque chose de nouveau, je m'aperçois que c'est la découverte d'un autre, et le plus souvent de vous. (l. 38, début janvier 1882)

Ce ne sont pas ici des paroles de pure complaisance. G. Paris est bien conscient des limites de son savoir en linguistique (historique) et ne les cache pas. Il admire sincèrement la précision et l'étendue du savoir de son correspondant dans ce domaine, ainsi que la façon dont il l'élargit sans cesse. Schuchardt quant à lui est plein d'admiration pour la puissance de travail de G. Paris (l. 166) et le rayonnement intellectuel et personnel qui lui permettrait d'obtenir tout ce qu'il veut: «Le *magico prodigioso* est peu de chose en comparaison de vous, vous n'avez qu'[à] dire *fiat lux et fit*», lui écrit-il le 23 avril 1882 (l. 44); en même temps, il ironise aussi sur l'«autorité» qu'il attribue à son collègue français, notamment quand il a l'impression que les élèves de celui-ci, comme Antoine Thomas, ne font que reprendre les arguments avancés par leur «maître» (l. 170). G. Paris n'admet cependant guère le statut que lui attribue Schuchardt:

Je pense bien comme vous sur l'autorité, et je me rappelle toujours, quand je commençais à l'école des hautes Etudes, le mot d'un de mes étudiants à qui je disais: 'Sur-

tout ne croyez jamais à aucune autorité. – Oh! non, Monsieur, puisque vous me le dites! …’ Si vous saviez combien je suis loin d’être autoritaire! et que de toutes les autorités la mienne est assurément celle dont je fais le moins de cas. (l. 171, 18 mai 1901)

2. Au-delà de l’admiration mutuelle qu’ils portent à leurs travaux, la correspondance témoigne d’un rapport amical indéfectible et d’une sorte de complicité humaine qui, à en croire la lettre de Schuchardt à R. Köhler citée au début, s’est installée spontanément dès leur première rencontre en Suisse, en septembre 1867. C’est cette complicité, justement, qui leur permet de varier les styles d’écriture et les registres de parole et d’amortir ainsi des conflits et des divergences scientifiques et politiques qui, sinon, auraient pu facilement conduire à une rupture. Schuchardt a un caractère certes plus provocateur et plus espiègle que G. Paris, mais ce dernier se laisse volontiers entraîner dans le jeu par son ami de Graz. À plusieurs reprises, Schuchardt éprouve cependant le besoin de s’assurer de la sympathie de G. Paris: «Sie wissen wie sehr ich Ihnen, trotz der ‘Lautgesetze’, trotz ‘ambulare», und nun trotz des C, zugethan bin», lui écrit-il le 22 mars 1893 (l. 116).

3. Schuchardt s’exprimera à deux reprises sur G. Paris après la mort de celui-ci, la première fois en 1904, dans un hommage en hongrois dans la revue *Egyptemus Philologiae Közlöny* dirigé par Lajos Katona<sup>38</sup>, la deuxième fois en 1916, dans son article «Zur Psychologie der Erinnerung» dont nous avons parlé plus haut. Reste une énigme: pourquoi Schuchardt ne faisait-il pas partie de la Société amicale Gaston Paris fondée en 1904 par Alfred Morel-Fatio, Antoine Thomas et Anton Gerard Van Hamel?

\*\*\*

La correspondance entre Gaston Paris et Hugo Schuchardt constitue une mine pour l’histoire de nos disciplines dont nous n’avons extraits que quelques éléments. Elle se termine sur l’étymologie controversée de *trouver* et des références mi-sérieuses mi-ludiques au hiéroglyphe de l’ibis falcinelle, qui à la fois scrute et découvre.



<sup>39</sup>

Il n’y a pas de meilleur envoi.

38. Schuchardt (1904b).

39. Dessin du hiéroglyphe de l’ibis falcinelle par Schuchardt dans une lettre à G. Paris de janvier 1903 (l. 179), écrite au Caire.

## DOCUMENTS

### SOURCES

*Bibliothèque nationale de France* (BnF), Paris, Département des manuscrits occidentaux, NAF 24456, f° 420-452 et NAF 24457, f° 1-105: lettres de Hugo Schuchardt à Gaston Paris.

*Universitätsbibliothek Graz* (UBG), Sondersammlungen, Nachlass Hugo Schuchardt, 08562-08659: lettres de Gaston Paris à Hugo Schuchardt.

### CRITÈRES D'ÉDITION

Se fondant sur le principe du respect de l'usage des deux correspondants, la présente édition conserve scrupuleusement l'orthographe, les abréviations usuelles, la ponctuation et la disposition en paragraphes des originaux. Les particularités et irrégularités linguistiques des manuscrits sont fidèlement reproduites, pouvant être considérées elles-mêmes comme des objets d'études philologiques. Cela concerne notamment les missives de Hugo Schuchardt rédigées en français et en italien. Si ce choix rigoureusement non interventionniste n'est pas sans demander parfois une certaine souplesse aux lecteurs et lectrices, il se justifie amplement par la clarté de la présentation et l'authenticité langagière des documents.

Les seules interventions concernent les points suivants:

- d'évidentes erreurs d'inadéquation dans la langue maternelle respective des deux correspondants ont été corrigées tacitement, à l'exception des cas jugés significatifs, marqués d'un *[sic]*;
- les soulignements simples sont rendus par des italiques, les soulignements doubles par des italiques gras;
- tous les guillemets doubles sont rendus par des guillemets français;
- les ratures et les autocorrections ne sont signalées qu'au cas où elles ont été jugées significatives;
- les titres d'ouvrage et de revue ainsi que les citations en langues étrangères ont été mis en italique pour augmenter la lisibilité et éviter des mal-

entendus; là où ces indications sont données entre guillemets simples ou doubles dans les originaux, cette mise en évidence a été gardée;

– la disposition des «hors-textes», c'est-à-dire les en-têtes comprenant les dates et les lieux, ainsi que les formules de salutation et les signatures à la fin, a été uniformisée; quand le corps de la missive suit directement la formule de salutation, ce qui est souvent le cas des cartes postales, cette disposition a été maintenue.

On indiquera les folios (f°1) pour les lettres conservées à la BnF et les pages (p. 1) pour celles conservées à Graz, cette différence s'expliquant par les modes de classement respectifs. Les passages d'un folio à l'autre ou d'une page à l'autre ne sont pas marqués.

#### ABRÉVIATIONS ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES CITÉES DE MANIÈRE ABRÉGÉE

|                            |   |
|----------------------------|---|
| AF                         | Académie française  |
| AIBL                       | Académie des Inscriptions et Belles-Lettres   |
| BnF                        | Bibliothèque nationale de France  |
| CdF                        | Collège de France   |
| ENC                        | École nationale des chartes   |
| EPHE                       | École pratique des Hautes Études  |
| HSA                        | Hugo Schuchardt Archiv  |
| NAF                        | Nouvelles acquisitions françaises   |
| <i>Revue critique</i> 16/2 | <i>Revue critique d'histoire et de littérature</i> , vol. 16, 2 <sup>e</sup> semestre |
| <i>Romania</i> 2/5         | <i>Romania</i> , vol. 2, n° 5.  |
| UBG                        | Universitätsbibliothek Graz   |
| <i>ZfRPh</i>               | <i>Zeitschrift für romanische Philologie</i>  |

#### MODES DE CITATION

Selon la construction syntaxique on trouvera en note les modes de citation (Schuchardt 1888, 420) ou Schuchardt (1888, 420), les deux renvoyant à la «Bibliographie» en fin d'ouvrage. Pour alléger la présentation, l'indication «éd.» ne figure pas dans ces références abrégées.

#### PRINCIPES D'ANNOTATION

De courtes notices bio-bibliographiques concernant les personnes évoquées dans les lettres – en dehors de celles jouissant d'une notoriété rendant

une telle notice inutile – se trouvent normalement à la première occurrence d'un nom propre. L'index des noms propres en fin d'ouvrage permettra de retrouver rapidement toutes les autres occurrences d'une même personne dans les missives. Le prénom des personnes citées est donné en toutes lettres à la première occurrence, par la suite il ne figure, de manière abrégée, que dans les cas où il désambiguise l'identification (G. Paris, P. Paris, P. Meyer, G. Meyer, etc.).

On ne trouvera pas de renvois thématiques d'une lettre à l'autre.

À l'exception des mots rédigés dans un alphabet autre que le latin, les citations en langues étrangères n'ont pas été traduites ni transcrits, les logiciels modernes permettant de les retrouver et traduire facilement au besoin.

#### ÉDITION NUMÉRIQUE

Une édition numérique des lettres échangées par G. Paris et H. Schuchardt, préparée par nos soins, ainsi que les fac-similés sont consultables sur le site du HSA<sup>1</sup>, avec un système d'annotation différent de celui de la présente édition, conformément à la logique d'une édition numérique, et sans cette introduction.

Les deux types d'édition de la correspondance entre G. Paris et H. Schuchardt ont été réalisés dans le cadre du projet helvético-autrichien PHILINGK, financé par le Fonds National Suisse (FNS, projet 197496) et le *Österreichische Wissenschaftsfonds* (FWF, projet I5076-G) pendant la période 2021-2023.

#### REMERCIEMENTS

Nos remerciements chaleureux vont à Lisa Baptist, Johannes Bartuschat, Anne Broger, Jennifer Brunner, Alain Corbellari, Anne-Marguerite Fryba-Reber, Muriel Jorge, Xenia Koning, Irina Matti, Sarah Melker, Katrin Purgay, Lene Schösl, Irina Treichl.

1. <http://gams.uni-graz.at/context:hsa.letters.2350>.